



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fort-de-France, le 1^{er} décembre 2023

La suspicion de contamination d'un élevage de poules pondeuses par *Salmonella typhimurium* n'est pas confirmée : les restrictions sont levées mais la vigilance sanitaire demeure pour assurer la protection des consommateurs

Suite à la suspicion de la présence d'une bactérie pathogène dans un bâtiment d'élevage de poules pondeuses, les résultats d'analyses des prélèvements rendus par le laboratoire territorial d'analyses (LTA) se sont révélés favorables. En conséquence, les mesures de précaution mises en place en collaboration avec le producteur, dont le retrait de la commercialisation des œufs de l'élevage suspect, ont été levées mercredi 29 novembre.

Il est par ailleurs rappelé qu'aucun cas de toxi-infection alimentaire à *Salmonella* en lien avec les œufs produits dans les établissements d'élevage de Martinique n'a été, à ce jour, signalé.

Dans ce contexte, le protocole de contrôle sanitaire mis en place par les services vétérinaires de la DAAF, qui s'articule autour d'inspections, de prélèvements et d'analyses, va se poursuivre avec une attention particulière sur les œufs et les ovoproduits.

Cet événement sanitaire permet de rappeler que ce sont plus 8 600 contrôles qui sont annuellement conduits par le Service de l'Alimentation de la DAAF, tout au long de la chaîne alimentaire, c'est à dire du champ à l'assiette en passant par les importations. Ces contrôles concernent l'ensemble des filières de production/importation de denrées alimentaires animales et végétales. Ils visent à garantir un haut niveau de sécurité sanitaire des aliments commercialisés sur le territoire de la Martinique, afin de protéger la santé, tant des consommateurs que des cheptels et cultures martiniquais.